



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat  
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

## Aux autorités et organisations concernées

Chancellerie d'Etat CHA  
Staatskanzlei SK

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 45, F +41 26 305 10 48  
[www.fr.ch/cha](http://www.fr.ch/cha)

—  
Réf: OC/LV  
T direct: +41 26 305 14 37  
Courriel: [servicedelegislation@fr.ch](mailto:servicedelegislation@fr.ch)

*Fribourg, le 4 novembre 2015*

### **Avant-projet de loi modifiant la législation sur la publication des actes législatifs – Primauté de la version électronique**

Mesdames, Messieurs,

Dans sa séance du 3 novembre 2015, le Conseil d'Etat a autorisé la mise en consultation d'un avant-projet de loi modifiant la législation sur la publication des actes législatifs (primauté de la version électronique), accompagné de son rapport explicatif.

Vous trouverez en annexe un exemplaire de chacun de ces textes, en français et en allemand. Les documents mis en consultation, ainsi que la liste des destinataires, sont également disponibles sur le site de la Chancellerie d'Etat (<http://www.fr.ch/cha/fr/pub/consultations.htm>).

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos remarques **d'ici au 15 février 2016**, par courrier au Service de législation, Grand-Rue 26, 1701 Fribourg, et sous forme électronique (format word dans toute la mesure du possible) à l'adresse [servicedelegislation@fr.ch](mailto:servicedelegislation@fr.ch).

Dans le même temps, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire part de **votre avis sur la question de l'éventuelle suppression de la version imprimée** du Recueil officiel et/ou du Recueil systématique (principe de la suppression et délais de mise en œuvre).

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette consultation, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Olivier Curty  
Vice-chancelier

#### Annexes

—  
Avant-projet de loi accompagné de son rapport explicatif  
Liste des destinataires